

garanto

Die Zeitung der Gewerkschaft des
Zoll- und Grenzschutzpersonals

Le journal du syndicat du personnel de
la douane et des gardes-frontière

Il giornale del sindacato del personale
delle dogane e delle guardie di confine



PROLONGATION

Comme tout le personnel de l'AFD a déjà pu le lire, le projet de «logements de service» a été provisoirement abandonné par la direction à la fin avril. Garanto trouve cette décision sage, puisque l'administration des douanes va subir d'énormes changements dans les mois et les années à venir, qui exigeront beaucoup de la part du personnel.

Mais que signifie concrètement la décision de la direction? À notre avis, elle donne aux partenaires sociaux, aux locataires et à d'autres organisations du temps pour obtenir un appartement convenable sur un marché du logement tendu dans différentes régions.

Le plus important est de ne pas perdre de vue la situation et de ne pas laisser le dossier «logements de service» s'enliser. Toutes les personnes concernées sont maintenant appelées à participer activement à la recherche de nouvelles solutions, pour que nous puissions entamer la prochaine ronde de négociations bien préparés dès la reprise des travaux. Raison pour laquelle j'invite les employé(e)s de toutes les branches professionnelles de l'administration des douanes: soutenez activement votre section et les personnes concernées, et organisez-vous pour que nous puissions élaborer et présenter de bonnes solutions applicables dès qu'il s'agira de mise en œuvre!

Ne nous voilons pas la face et battons-nous pour de bonnes conditions de travail sociales à l'administration des douanes!

Roland Liebi,
Président de Garanto

TIRER LE MEILLEUR PARTI!

Lors de l'Assemblée des délégué(e)s de Garanto le 24 mai 2019 à Olten, les membres du syndicat ont débattu des effets des restructurations en cours sur le personnel.

La numérisation et la transformation prévue avec le programme «DaziT» incluent aussi la fusion du Corps des gardes-frontière avec les douanes. Une nouvelle organisation se crée et les profils professionnels changent. À l'avenir, tout le personnel sera en uniforme et armé en fonction de la situation. L'objectif est d'obtenir «la plus grande flexibilité possible dans l'emploi du personnel». De plus, les mesures de restructuration devraient accroître l'efficacité de l'AFD et permettre de réaliser des économies.

Lors d'une discussion ouverte, les délégué(e)s de Garanto ont commenté les changements qui se dessinent. Il est clairement apparu que de nombreuses personnes sont inquiètes de l'évolution de l'AFD et de leur propre avenir. Certains orateurs ont estimé que DaziT n'était jusqu'à présent que du brassage

d'air. Selon une intervention, seuls les cadres parlent de chances de transformation. En réalité, les changements exerceraient des pressions sur le personnel, soit pour qu'il s'adapte aux nouveaux profils d'activité, soit pour qu'il accepte une déqualification accompagnée d'une perte de salaire. Le personnel civil de la douane, qui travaillait auparavant 80 pour cent de son temps au bureau avec des horaires réguliers, doit maintenant se transformer en «Robocop» en uniforme et armé. Les personnes concernées y voient également un «dépassement inamical» par le Cgfr. Pour les douaniers et douanières en particulier, le nouveau profil d'activité n'a plus grand-chose à voir avec le métier choisi autrefois. La restructuration des arrondissements douaniers et des régions de gardes-frontière provoquera de plus des délocalisations et des suppressions d'emplois.

Dans ce contexte, de nombreux collaborateurs et collaboratrices ont déjà démissionné à l'interne, et d'autres sont susceptibles de quitter l'administration des douanes de leur propre initiative. La question

a été débattue de savoir si la communication de la Direction générale des douanes, perçue comme catastrophique, était une expression d'impuissance, ou visait à faire démissionner le personnel. Le facteur décisif pour améliorer la communication serait de ne communiquer que les décisions définitives de la DGD, plutôt que de répandre la peur et la terreur parmi le personnel avec des allusions vagues.

Une coopération entre la douane et le Cgfr existant déjà, il est plus important de former et de perfectionner le personnel à ses activités changeantes et de mettre à sa disposition du matériel et des instruments appropriés. En ce moment, c'est la confusion. Une voix a demandé qu'un large débat social soit mené sur la douane souhaitée par la population suisse, sur les tâches qu'elle doit remplir et les ressources mises à sa disposition.

Même si l'ambiance parmi les membres était marquée par la frustration et l'envie de résister,

Suite à la page 11 >

DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL ET PLUS D'ENGAGEMENT SOCIAL DE LA PART DE L'EMPLOYEUR!

L'Assemblée des délégué(e)s à Olten a voté sur huit propositions de sections

La récente décision du Conseil fédéral de relever de 60 à 65 ans l'âge ordinaire de la retraite des membres du Corps des gardes-frontière constitue un défi majeur. Avec l'âge, l'efficacité diminue, surtout au milieu de la nuit. Pour que le «personnel de front» de l'AFD puisse effectivement exercer ses fonctions jusqu'à 65 ans, il devrait «ne plus devoir travailler de minuit à 4 heures du matin dès 50 ans, et dès 55 ans ne plus devoir travailler de 23 heures à 5 heures du matin», selon une proposition de la section Rhin.

La proposition a été controversée. Lors des interventions a été souligné que compte tenu du relèvement de l'âge de la retraite, les personnes âgées doivent maintenant prendre la parole pour exiger ce dont elles ont besoin pour maintenir leur capacité de travail. Un orateur a fait remarquer que la charge point de vue santé ne peut pas reposer uniquement sur les jeunes. Un autre a fait appel à la solidarité des jeunes, avec l'argument qu'eux aussi vieilliront. Les délégué(e)s ont accepté la proposition à une large majorité.

Mettre fin à l'utilisation abusive de l'évaluation du personnel

La section Rhin a aussi déposé une proposition pour que la deuxième discussion d'élimination des diver-



Photo: Garanto

gences lors de l'évaluation du personnel soit menée par un service indépendant de l'office. Argument: la loyauté personnelle entrant toujours en jeu au sein d'un office, il faut un regard externe pour garantir une décision neutre.

La proposition a été largement approuvée lors de la discussion; elle a semblé toucher les délégué(e)s. Certains intervenant(e)s ont même demandé d'aller plus loin, car de nombreux abus seraient commis, l'instrument d'évaluation du personnel servant à le discipliner.

Le système actuel d'évaluation du personnel serait «pour les renards», parce que nécessitant trop d'heures de la part des cadres qui pourraient être mieux utilisées. Un nouveau système d'évaluation plus moderne est nécessaire pour l'ensemble de l'administration fédérale. Les délégué(e)s ont approuvé la proposition à l'unanimité.

Sensibiliser aux droits

La proposition de la section Nordwestschweiz a aussi été discutée. En collaboration avec un avocat, une carte de poche doit être élaborée pour que les membres puissent fournir des informations sur les règles de conduite en cas d'accident de la circulation. Elle doit aussi énumérer les possibilités qu'a un membre si la police ou la justice militaire est impliquée.

Lors de la discussion, il a notamment été souligné qu'informer le personnel sur ses droits fait partie du devoir de diligence et donc du devoir de l'employeur. Mais la grande majorité des délégué(e)s ont estimé que Garanto devrait faire ce travail pour avoir un avantage significatif pour ses membres. La proposition a été approuvée à une large majorité.

Responsabiliser l'employeur

De plus, les délégué(e)s ont approuvé les deux propositions de la section Romanie d'accorder aux retraité(e)s de Publica des compensations du renchérissement, et d'utiliser le montant obtenu grâce à la vente des appartements de vacances Woka pour créer une coopérative de logement sans but lucratif. La proposition de la section Schaffhouse que l'AFD s'engage davantage dans le soutien aux sorties de groupe et dans le développement des équipes a aussi été acceptée, tout comme la proposition de la section Rhin d'autoriser les tatouages pour tous les employé(e)s de l'AFD, pour autant qu'ils ne soient ni racistes, ni sexistes, ni politiquement, religieusement ou personnellement choquants.

Seule la proposition de la section Rhin de faire rembourser à l'employeur les frais occasionnés par le port des vêtements de travail a été rejetée. Les délégué(e)s ont ainsi suivi la position du comité central, estimant que le problème ne se posera plus compte tenu de la future obligation de porter l'uniforme pour tous les employé(e)s de l'AFD.

Johannes Gruber

INVESTIR À LONG TERME, DE MANIÈRE SÛRE ET EN SUISSE

Garanto a notamment investi ses actifs en actions. Réelles depuis un certain temps déjà, les fluctuations des marchés boursiers sont imprévisibles selon la commission de gestion. 2017 par exemple, le calcul s'est traduit par un bénéfice comptable, c'est-à-dire que les actifs ont augmenté grâce à la bonne valorisation des actions, mais seulement de manière virtuelle. 2018 s'est soldée par une perte comptable. La commission de gestion a donc proposé de vendre certaines actions et d'investir le montant à long terme, de manière sûre et en Suisse. La valeur des autres actions doit aussi être surveillée et la situation sera évaluée en 2019.

Les délégué(e)s de Garanto ont accepté à l'unanimité la proposition de la commission de gestion.

UN ANNIVERSAIRE OUBLIÉ

La question n'est pas de savoir si le corps des gardes-frontière est né de la loi sur les douanes de 1849 (art. 48) qui installe les douanes modernes en Suisse, de l'application de la loi de 1893 qui instaure sur l'ensemble du territoire des gardes-frontière fédéraux en 1894 ou tout simplement d'«Innova», qui a créé notre corps moderne. Mais il est juste question d'une reconnaissance du travail de ces petites mains qui ont participé et qui participent toujours à la protection du pays.

Mon instructeur disait que l'on était garde-frontière seulement lorsqu'au petit matin, dans la solitude du travail, on pouvait entendre le crissement d'un brin d'herbe pris par la gelée. Bref, les premiers gardes-frontière furent les tessinois en 1850, il y a maintenant 169 ans. Ensuite vinrent les genevois en 1851, jusqu'à la mise en vigueur de la loi sur les douanes de 1893, le 28 juin 1894.

Il y en a eu des engagements mouvementés, comme ce collègue qui a disparu en patrouille le long du Foron, noyé dans le torrent en furie, ou comme ce gendarme genevois qui a franchi la frontière vers Annemasse à la recherche d'un collègue garde-frontière séquestré vers Moillesulaz en France. Qui pense encore à Stéphane, obligé de ramper sur la route pour sauver sa

vie, et à Magnin dont le souvenir est gravé dans la pierre à Mategnin?

Pendant la Première Guerre mondiale, le fils du général Wille attisait les tensions en affirmant dans les journaux «qu'assimiler un véritable soldat à un garde-frontière serait dégradant». Il y eut des incidents de tir avec des tués dans nos rangs. Et que dire de la Seconde Guerre mondiale...

Nous sommes ces petites mains qui agissent dans l'ombre, et nous priver de cet anniversaire s'inscrit sur la longue liste du manque de considération dont nous faisons l'objet. À Genève, la population nous appelle toujours douaniers, ce qui est juste. En relisant le texte de 1849, je n'ai constaté qu'un recommencement adapté à notre Suisse moderne. On pourrait presque invoquer Lavoisier!

Bref, nous sommes tous, agents des douanes, issus de cette loi de 1849. Les années et les politiciens ont érodé nos modestes acquis. Il ne reste que cet amour du travail et notre expérience.

Il aurait été si merveilleux de fêter cette douane en plein changement ensemble! Dommage! Car c'était il y a 170 ans «je veille, toujours fidèle». Joyeux anniversaire!

*Florent Simmonet,
président section Romandie,
membre du Comité central*

QUALITÉ DE L'AIR: UN NOUVEAU DÉFI POUR GARANTO

En février 2018, un contrôle de la qualité de l'air a été effectué sur la plateforme douanière de Bardonnex, principalement dans les guérites du trafic poids lourds ainsi qu'auprès du po. Cgfr. Le résultat de ce contrôle est arrivé presque une année plus tard avec ce message: «La qualité de l'air est excellente. Aucune substance ou famille de substances détectées ne dépassent la moitié des seuils recommandés.» Note A+.

Mais de quoi parle-t-on? Des collègues se sont interrogé(e)s quant à savoir quelles avaient été les substances analysées.

Réponse => Les substances analysées sont:

- Le monoxyde de carbone CO
- Le dioxyde de carbone CO₂
- Composés organiques volatils COV
- Aérosol PM10

Je me suis alors adressé au Service immobilier afin de connaître le but de ce contrôle. La réponse fut: «Suite aux travaux effectués au niveau de la ventilation des bâtiments, nous voulions savoir s'ils avaient ou pas contribué à une amélioration de la qualité de l'air.» Je remercie le Service immobilier d'un tel contrôle. Je sais également que d'autres travaux sont prévus

pour améliorer la situation. Malheureusement, le résultat n'a été connu qu'après plus d'une année, et les substances analysées n'ont été communiquées qu'après une demande explicite. En informant directement les intéressé(e)s, à savoir le personnel, on aurait évité les rumeurs et les «on nous cache des choses».

Je me demande quand un contrôle de la qualité de l'air concernant la pollution par le trafic routier à différentes périodes de l'année aura lieu. Et ceci pas uniquement au niveau de la route, mais également à l'intérieur des bureaux, d'autant plus que du dioxyde de carbone (CO₂) et des particules fines (PM10) ont été relevés. Cependant, d'autres substances devraient également être prises en compte, comme les monoxydes d'azote (NO), le dioxyde d'azote (NO₂), l'oxyde d'azote (NO_x) ainsi que les particules fines (PM_{2,5} & PM_{1,0}).

Comme le relève justement l'Office fédéral de l'environnement dans son info, il est prouvé que la pollution atmosphérique est à l'origine de maladies et de décès prématurés et que les personnes les plus touchées sont celles qui vivent à proximité d'axes routiers très fréquentés. La pollution de l'air provoque 2200 décès prématurés par an en Suisse. Certes nous ne vivons pas tous aux abords d'axes routiers très fréquentés, mais certain(e)s agent(e)s de la douane ou membres du Cgfr effectuent plus du tiers de leurs journées de travail au bord de ces axes. Un nouveau défi pour Garanto!

*Gilles Perrenoud,
vice-président section Romandie,
membre du Comité central*

Photo: Revue des douanes, 2/1994, p. 23



Rencontre entre voisins sur la route douanière du bureau de douane secondaire de Lucelle vers 1898.

**La prochaine édition
de «Garanto» paraîtra
le 13 septembre 2019.**

**RECTIFICATIF À L'ARTICLE
«OBLIGATOIRE GILET
PARE-BALLES», JOURNAL
GARANTO 1/19**

L'auteur Florent Simmonet doit faire la correction suivante: «David Leclerc m'a fait aimablement remarquer que le poids du gilet n'était pas correct, en effet après l'avoir pesé, celui-ci fait 4 kg.»

> Suite de la page 8

la secrétaire centrale Heidi Rebsamen a conclu que la voie d'une opposition syndicale fondamentale n'était pas la bonne. La tâche de Garanto doit être d'accompagner le processus de transformation de manière critique et constructive, et d'en tirer le meilleur parti pour le

personnel. Il s'agit d'éviter les licenciements et de lutter pour une retraite anticipée généreuse. Garanto doit défendre la sécurité des salaires et des lieux de travail. En particulier, il doit être prioritaire pour notre syndicat de donner de bonnes perspectives à ceux qui ont encore 20 ans à l'AFD devant eux.

Johannes Gruber



Berne, le 23 mai 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA COMMUNAUTÉ DE NÉGOCIATION DU PERSONNEL DE LA CONFÉDÉRATION (CPNC)

Le personnel de la Confédération revendique une hausse de deux pour cent pour des mesures salariales

La Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC) qui, à travers l'APC, Garanto, le SSP et l'APfedpol, représente la majeure partie des employé(e)s de la Confédération, a rencontré aujourd'hui le président de la Confédération Ueli Maurer pour une discussion concernant le budget 2020. La CNPC, de concert avec les autres associations de personnel, demande une augmentation du budget du personnel d'au moins 2 pour cent. Cela assurerait enfin une augmentation réelle de salaire pour l'ensemble du personnel y compris la compensation du renchérissement.

Il y a en effet un contraste flagrant entre l'excellente situation financière de la Confédération et la stagnation des salaires de la moitié du personnel de la Confédération, dont les personnes qui se trouvent dans les classes inférieures de salaire. Le coût de la vie en revanche ne cesse d'augmenter, notamment à cause des primes-maladie. Une nouvelle hausse de celles-ci est d'ailleurs attendue pour l'année prochaine. Conséquence: une baisse réelle de salaire, qui plombe le pouvoir d'achat.

Le Conseil fédéral dispose d'une marge de manœuvre largement suffisante pour corriger le cours de cette tendance à la baisse.

SUCCÈS GRÂCE À GARANTO

Une rente invalidité a été accordée au membre A. Z. En quittant l'AFD, il a reçu une indemnité de départ. Puis Publica a voulu inclure cette indemnité de départ dans la rente AI, ce qui résultait en une rente inférieure pour le membre. A. Z. a trouvé cela injuste et s'est adressé à Garanto en demandant un soutien juridique.

Un avocat a pris l'affaire en main et a dû aller jusqu'au Tribunal administratif fédéral pour obtenir gain de cause. Le TAF a souligné que l'indemnité de départ était versée à titre de salaire, c'est-à-dire qu'il s'agissait d'une pure prestation en espèce, due à des considérations sociales puisque les chances de l'employé de retrouver un emploi sur le marché du travail étaient limitées.

Le membre A. Z. perçoit désormais la rente invalidité complète de Publica, parce que l'indemnité de départ ne peut pas être prise en compte dans le calcul de la surindemnisation.

Heidi Rebsamen, secrétaire centrale

LORS DE LA TROISIÈME SÉANCE DU CC 2019

Les personnes présentes

- ont pris connaissance du passage de la secrétaire centrale devant la CDG début avril.
- se sont réjouis du lancement réussi de la nouvelle page d'accueil. En avril, 2288 visiteurs/-euses individuel(le)s ont consulté un total de 54012 pages.
- ont été informées de l'échange de vues avec le CF Ueli Maurer sur les revendications salariales, et ont confirmé le maintien de l'exigence de 200 francs supplémentaires de salaire mensuel.
- ont pris connaissance de la créa-

tion d'une nouvelle structure de réunions régulières avec toutes les associations de personnel de la Confédération.

Les personnes présentes ont décidé

- de réaliser après les vacances d'été une enquête auprès des membres. Nous voulons en savoir plus sur l'inquiétude de nos membres face aux changements à venir à l'AFD. Les membres ont ainsi la possibilité d'exprimer leur satisfaction réelle dans le processus de transformation en cours.

Heidi Rebsamen, secrétaire centrale

Cours de formation I de Garanto

PRÉCIEUSES CONNAISSANCES DE BASE

Dans notre cours de base de deux jours, vous en apprendrez plus sur la politique fédérale du personnel, le partenariat social avec la FCA et le gouvernement fédéral ainsi que sur l'environnement politique et sociopolitique de l'État. En outre, nous vous informons en détail sur notre assurance sociale la plus importante, l'AVS.

Découvrez vos droits!

Vos droits en tant qu'employé de l'EZV seront également abordés. Notre cours vous offre également la possibilité de rencontrer de nouveaux collègues ou de découvrir.

Garanto Cours I, en français:

28 et 29 novembre 2019 à La Longeraie, Morges

Notre cours de base commence le jeudi vers 10 heures et se termine le vendredi vers 16 heures.

Les frais de restauration et d'hébergement des membres de Garanto sont pris en charge par la caisse centrale; les frais de déplacement (demi-tarif) sont pris en charge par votre section.

Utilisez les jours de vacances payés!

N'oubliez pas: Les employés de la AFD ont droit à six jours de congé payé dans les deux ans pour les cours et les événements syndicaux.

Inscrivez-vous dès maintenant auprès de votre section ou du secrétariat central Garanto: info@garanto.ch.

UNE INTERVIEW AVEC... LUDOVIC MASCARO

Quel est ton domaine de travail chez l'AFD?

Je travaille au Cgr au poste de Genève Rive Gauche en tant qu'ad-joint chef de poste.

Quels sont tes passe-temps / passions?

Je pratique du fitness. Mais ma passion est celle du chien – je travaille actuellement un malinois de 4 ans pour la discipline IGP – je suis également homme d'assistance et juge de travail international pour les hommes d'assistance IGP.

Pourquoi es-tu membre de Garanto et qu'attends-tu de Garanto?

J'attends de Garanto qu'il soit représentatif et proche du personnel – en défendant les causes acquises



et en améliorant l'avenir dans la mesure de leur possibilité – qu'il soit à l'écoute des besoins – qu'il soit négociateur pour le personnel.